

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2013

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 1118-20131008**

---

**QUÉBEC**



## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013 .....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX .....	2
AUDITION .....	2
Conseil de gestion de l'assurance parentale .....	2

### ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Séances de travail des 21 novembre 2012, 19 mars et 30 septembre 2013
- III. Liste des documents déposés



Séance du lundi 30 septembre 2013

Mandat : Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale (Décision de la Commission le 21 novembre 2012)

Membres présents :

- M. Hamad (Louis-Hébert), président
- M. Leclair (Beauharnois), vice-président
  
- M. Claveau (Dubuc)
- M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)
- M<sup>me</sup> Roy (Arthabaska), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de famille, en remplacement de M. Le Bouyonnec (La Prairie)
- M. Therrien (Sanguinet)
- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et d'économie sociale

Témoin :

Conseil de gestion de l'assurance parentale :

- M<sup>me</sup> Anne Gosselin, présidente-directrice générale par intérim
- M. Jean-François Therrien, actuaire en chef
- M. Martin Bouchard, directeur général adjoint à la Direction générale adjointe du régime québécois d'assurance parentale, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 05, M. Hamad (Louis-Hébert) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

**AUDITION**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

À 15 h 06, la Commission entend l'exposé du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M. le président, M<sup>me</sup> Gosselin dépose le document coté CET-052 (annexe III).

L'échange se poursuit.

À 17 h 59, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

  
Dany Hallé

Le président de la Commission,

  
Sam Hamad

DH/vb

Québec, le 30 septembre 2013

## **ANNEXE I**

### **Ordre du jour**







COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale  
concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en  
œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Le lundi 30 septembre 2013

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

**ORDRE DU JOUR**

15 h 00 CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE

Représenté par : M<sup>me</sup> Anne Gosselin, présidente-directrice générale par intérim  
M. Jean-François Therrien, actuaire en chef  
M. Martin Bouchard, directeur général adjoint à la Direction  
générale adjointe du régime québécois d'assurance  
parentale au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
sociale

18 h 00 *Suspension*

DH/vb

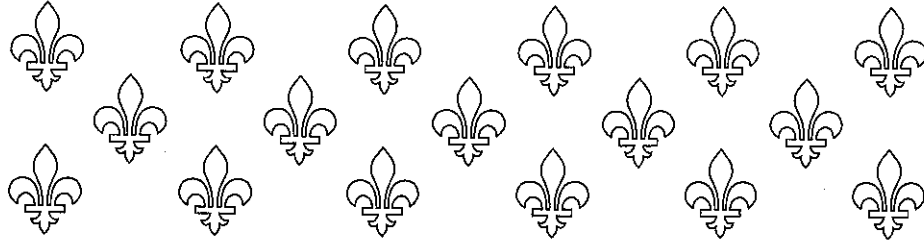
Québec, le 27 septembre 2013



**ANNEXE II**

**Séances de travail des 21 novembre 2012, 19 mars  
et 30 septembre 2013**





---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 21 novembre 2012**

Informar les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et procéder à l'organisation de ses travaux



Séance de travail du mercredi 21 novembre 2012

Mandat : Informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et procéder à l'organisation de ses travaux

Membres présents :

- M. Hamad (Louis-Hébert), président
- M. Leclair (Beauharnois), vice-président
  
- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Claveau (Dubuc)
- M. Le Bouyonnec (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M<sup>me</sup> Richard (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Villeneuve (Berthier)
- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

- M. Jacques Gagnon, directeur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Robert Jolicoeur, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 30, M. Hamad (Louis-Hébert) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de reporter la présentation de la Commission et du site Greffier à la fin de la séance de même que la présentation du Service de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun des membres de la Commission de se présenter.

### 2. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas

M. le président rappelle les fonctions du comité directeur et propose la motion suivante :

Que la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

M. le président propose la motion suivante :

Que les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail seront payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la 40<sup>e</sup> législature.

La motion est adoptée.

### 3. Formation sur la procédure en commission parlementaire

Il est convenu que cette formation soit donnée après la séance de travail aux députés intéressés qui pourront rester sur place.

### 4. Mandats à venir

Une discussion s'engage sur les mandats que la Commission pourrait réaliser durant la présente législature.



Il est convenu que le comité directeur de la Commission reviendra ultérieurement avec une proposition aux membres quant à l'organisation du mandat d'examiner le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale.

M. Leclair (Beauharnois) remplace M. le président.

5. Présentation de la Commission et du site Greffier

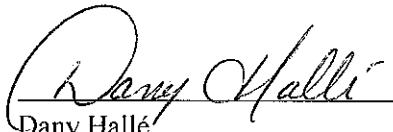
À la demande de M. le président, M<sup>me</sup> la secrétaire fait une présentation de la Commission, de son fonctionnement général et des différents mandats qu'elle peut adopter. Elle souligne que la documentation pertinente aux mandats sous étude se retrouve sur le site Greffier de la Commission.

6. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

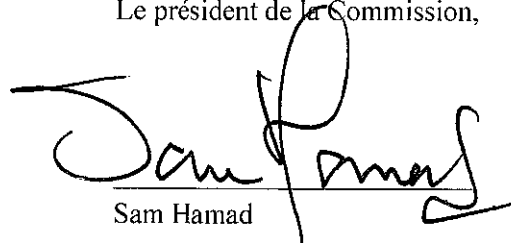
M. Gagnon présente le Service de recherche et le soutien qui est offert aux membres de la Commission.

À 8 h 17, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

  
Dany Hallé  
DH/vb

Le président de la Commission,

  
Sam Hamad

Québec, le 21 novembre 2012



**ANNEXE I**

**Ordre du jour**





QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'économie et du travail

SÉANCE DE TRAVAIL

Mercredi 21 novembre 2012

Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

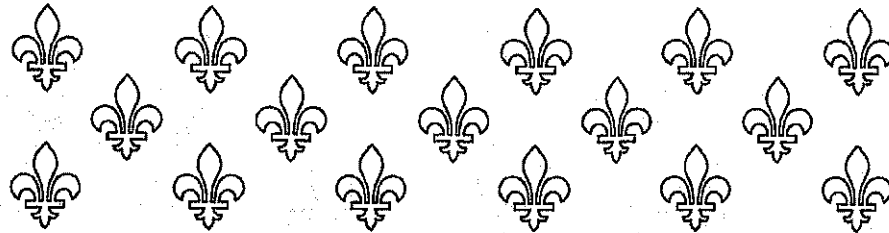
7 h 30 à 8 h 30

*Ordre du jour*

1. Mot de la présidence et présentation des membres
2. Présentation de la Commission et du site Greffier
3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas
5. Formation sur la procédure en commission parlementaire
6. Mandats à venir
7. Varia

Québec, le 12 novembre 2012





---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 19 mars 2013**

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes seules handicapées et sur la réalisation d'un mandat concernant la Loi sur l'assurance parentale

---

QUÉBEC





Séance de travail du mardi 19 mars 2013

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes seules handicapées et sur la réalisation d'un mandat conféré par la Loi sur l'assurance parentale

Membres présents :

M. Hamad (Louis-Hébert), président  
M. Leclair (Beauharnois), vice-président  
  
M. Le Bouyonnec (La Prairie)  
M<sup>me</sup> Richard (Îles-de-la-Madeleine)  
M. Villeneuve (Berthier)  
M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Autre députée présente :

M<sup>me</sup> Vallières (Richmond), porte-parole de l'opposition officielle pour la lutte à la pauvreté

Autres personnes présentes :

M. Robert Jolicoeur, agent de recherche, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
M. Florent Tanlet, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M. Hamad (Louis-Hébert) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Vallières (Richmond) de participer à la séance de travail.

Il est également convenu de permettre à M. Tanlet d'assister à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées

Il est convenu de discuter de la possibilité de se saisir de la pétition n° 439-20130220 déposée à l'Assemblée nationale portant sur le même sujet.

Une discussion s'engage sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°s 403-20130213 et 439-20130220 concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées.

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce) propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions concernant l'augmentation des prestations d'aide sociale versées aux personnes handicapées (n°s 403-20130213 et 439-20130220).

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Après discussion, il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur. Ce dernier examinera la possibilité d'entendre les quatre individus ou groupes suivants :

- M<sup>me</sup> Mary-Clare Tanguay (Parrainage civique de la banlieue ouest);
- M<sup>me</sup> Roselyne Dallaire;
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN);
- Office des personnes handicapées du Québec.

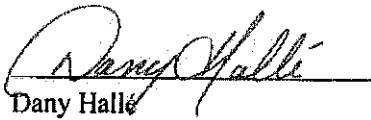
2. Réalisation d'un mandat conféré par la Loi sur l'assurance parentale

M. le président résume le mandat conféré par la Loi sur l'assurance parentale (articles 115.18, 118.1 et 153 de la Loi). Il mentionne que la Commission doit faire ce mandat et convenir des modalités de réalisation.

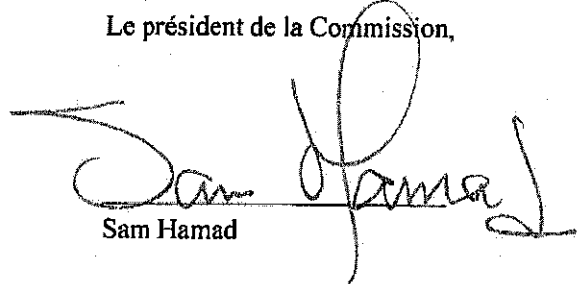
Après discussion, il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur. Ce dernier examinera la possibilité d'entendre la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale et son actuaire avant le début des travaux parlementaires de l'automne 2013.

À 10 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

  
Dany Hallé

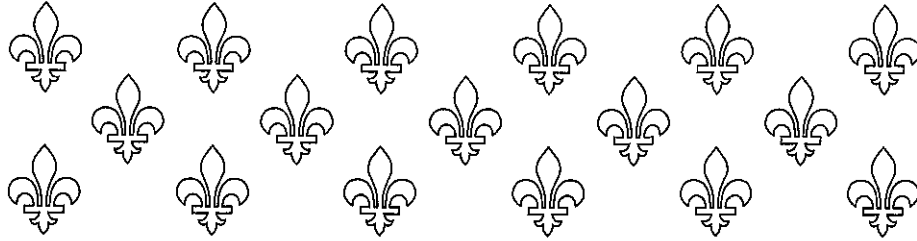
Le président de la Commission,

  
Sam Hamad

DH/vb

Québec, le 19 mars 2013





---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 30 septembre 2013**

Préparer l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale



Séance de travail du lundi 30 septembre 2013

Objet : Préparer l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Membres présents :

- M. Hamad (Louis-Hébert), président
- M. Leclair (Beauharnois), vice-président
  
- M. Claveau (Dubuc)
- M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)
- M<sup>me</sup> Roy (Arthabaska), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de famille, en remplacement de M. Le Bouyonnec (La Prairie)
- M. Therrien (Sanguinet)
- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et d'économie sociale

Autres personnes présentes :

- M. Robert Jolicoeur, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Florent Tanlet, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M<sup>me</sup> Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 04, M. Hamad (Louis-Hébert) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président rappelle l'objet de la séance.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Tanlet d'assister à la séance.

M. le président rappelle les grandes lignes du déroulement de l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale qui se tiendra après la séance de travail.

À la demande de M. le président, M<sup>me</sup> Therrien présente le document de soutien ainsi que certaines pistes de réflexion concernant la gestion du Fonds, la gestion administrative et l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale.

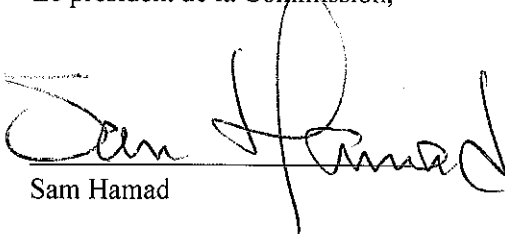
Une discussion s'engage.

À 15 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de procéder à l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

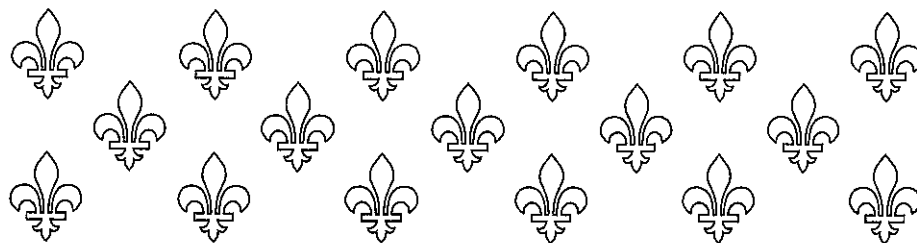
  
Dany Hallé

  
Sam Hamad

DH/vb

Québec, le 30 septembre 2013





---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 30 septembre 2013**

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale



Séance de travail du lundi 30 septembre 2013

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale concernant sa gestion du Fonds et sa gestion administrative et examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'assurance parentale

Membres présents :

- M. Hamad (Louis-Hébert), président
- M. Leclair (Beauharnois), vice-président
  
- M. Claveau (Dubuc)
- M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)
- M. Therrien (Sanguinet)
- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et d'économie sociale

Autres personnes présentes :

- M. Robert Jolicoeur, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Florent Tanlet, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 02, M. Hamad (Louis-Hébert) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président rappelle l'objet de la séance.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Tanlet d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

À la demande des membres de la Commission, le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale rédigera une lettre afin de transmettre la position de la Commission à la présidente-directrice générale par intérim du Conseil de gestion de l'assurance parentale. Cette lettre devra indiquer que les membres s'attendent à ce que les taux de cotisation soient ramenés à leur niveau d'équilibre et que les cotisations perçues assurent, sur une base annuelle, la couverture des prestations et des coûts d'exploitation du Régime, une fois que le déficit du Fonds d'assurance parentale sera résorbé.


Après discussion, il est convenu que M<sup>me</sup> la secrétaire enverra le projet de lettre aux membres de la Commission par courriel. Si, au terme d'un délai spécifié dans le courriel, les membres n'ont pas formulé de commentaires, la lettre sera considérée approuvée et sera envoyée à la présidente-directrice générale par intérim du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

À 18 h 14, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

  
Dany Hallé

Le président de la Commission,

  
Sam Hamad

DH/vb

Québec, le 30 septembre 2013

**ANNEXE III**

**Liste des documents déposés**



## Liste des documents déposés

Conseil de gestion de l'assurance parentale. *Avis relatif à la pétition concernant le congé parental pour le père en cas de deuil périnatal*. 5 décembre 2012. 14 p. Déposé le 30 septembre 2013. CET-052